

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Communication en langue anglaise			
Code	ECLG3B40CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Carine ARNOULD (carine.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est d'une part de donner aux étudiants les outils nécessaires pour présenter et argumenter un Business Case (projet) en anglais dans le domaine du Management de la Logistique et d'autre part de préparer l'étudiant à son insertion professionnelle dans une langue étrangère, l'Anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- présenter oralement en anglais une étude de cas en réponse à une problématique soumise par une entreprise dans le domaine du Management de la Logistique
- rédiger en anglais un rapport clair et précis de la solution proposée en utilisant les outils logistiques adéquats
- travailler en équipes
- travailler en autonomie en utilisant différentes ressources (enseignants, experts, documentation, cours, ...)
- réaliser un support de présentation / de communication attractif et original en anglais
- utiliser un lexique et des structures grammaticales adaptés au contexte de son projet
- acquérir le lexique et des structures spécifiques au monde du travail et les utiliser tant à l'oral qu'à l'écrit
- comprendre et interagir avec un locuteur natif
- rédiger un CV attractif et créatif en Anglais
- rédiger une lettre de motivation en Anglais cohérente avec son profil, l'offre d'emploi sélectionnée et ses attentes professionnelles
- passer un entretien d'embauche en Anglais et pouvoir mettre ses compétences en évidence

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG3B40CLA · Communication en langue anglaise 36h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Monde du travail	24 h
Business Case	12 h

Contenu

- Culture et valeurs d'entreprise

- Comment s'adapter à son lieu de stage/à son nouvel emploi?
- Exploitation de supports écrits et/ou oraux liés à la vie économique, professionnelle et à la Logistique
- Shipping documentation
- Incoterms
- Warehousing and transportation
- Supply Chain Management
- ...

- Business Case

- Démarche de recherche d'un emploi :

- analyse d'offres d'emploi en anglais et du profil recherché,
- identification des "Soft Skills" (= compétences interpersonnelles) de chacun. Comment les mettre en évidence et les utiliser pour obtenir le "job parfait"?
- identification des valeurs de chacun ainsi que des valeurs véhiculées par une entreprise,
- rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation adaptés à l'entreprise et au profil recherché,
- entretien d'embauche

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- théorie, exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- exposés/présentations/mise en pratique par les étudiant
- travail en équipe, approche collaborative
- travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- évaluation continue
- guidance personnalisée
- questions-réponses

Sources et références

- GRUSSENDORF (M.), English for Logistics B1/B2, Express series, Oxford, Oxford university press, 2009
- ASHLEY (A.), Oxford handbook of Commercial Correspondence intermediate to advanced, Oxford university press, 2010
- <https://www.ted.com/talks>
- <https://www.linguee.fr/francais-anglais>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- documents remis au cours et/ou postés sur ConnectEd
- notes de cours
- sites internet
- matériel audio
- sites Internet

<https://learnenglishteens.britishcouncil.org>

<https://www.ted.com/talks>
https://www.handoutsonline.com/members/free_downloads.php
<https://managementhelp.org/>
<https://www.e-anglais.com/>
<https://uclouvain.be/en/node/46822>
<https://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english...>

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble des activités se base sur une évaluation intégrée et se compose de :

- Evaluation continue / présentation du Business Case (projet) = 40% (Q1)
- Interrogation écrite en janvier = 30% (Q1)
- Examen oral (+ CV et lettre de motivation) = 30% (Q2)

Seconde session (Q3) :

- Examen écrit (matière idem janvier) et oral (job interview + CV et lettre de motivation)
- L'étudiant ayant réussi le **Business Case** au Q1 ne devra pas le représenter en seconde session. Il sera évalué sur base d'un examen écrit (matière idem janvier) et d'un examen oral (job interview + CV et lettre de motivation)
- **L'étudiant n'ayant pas réussi le Business Case au Q1** présentera un sujet supplémentaire. Il prendra connaissance des consignes auprès de l'enseignant et soumettra son sujet à l'approbation fin juin lors de la consultation de copies.
- Pour un **étudiant diplômable en janvier**, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Si l'examen est composé de plusieurs parties, elles doivent toutes être présentées : un PR ou un PP pour une ou plusieurs parties équivaut à un PR ou un PP pour l'UE. Cette règle vaut pour toutes les sessions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int + Prj	40				
Période d'évaluation	Eve	30	Trv + Exo	30	Trv + Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Exceptions :

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).